CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

ÉGALITÉ. LIBERTÉ.

MESSAGE.

Extrait du registre des délibérations du Directoire exécutif.

Du 29 ventose, l'an septième de la République française, une et indivisible.

Le Directoire exécutif, formé au nombre de membres requis par l'article 142 de la Constitution, arrête qu'il sera fait au Conseil des Cinq-Cents un message dont la teneur suit :

Le Directoire exécutif au Conseil des Cinq-Cents.

Citoyens Représentans,

Le Directoire exécutif continue à vous adresser, d'après l'art. XIX de la loi du 26 vendémiaire dernier, le tableau des ventes des domaines nationaux qui s'opèrent chaque mois.

Les deux états ci-joints indiquent celles effectuées pendant le mois pluviose dernier, les unes en vertu de ladite loi du 26 vendémiaire dernier, les autres en exécution de celle du 27 brumaire.

Le nombre des premières se porte à dix-neuf cent vingt-neuf.

Leur montant s'élève à 4,659,315 25

La mise à prix n'étoit que de . . . 3,221,181 f. 66 c.

Il y a en conséquence un excédant de . . . . 1,438,133 f. 59 c.

Ces résultats, qu'on peut considérer comme avantageux dans les circonstances, sont fournis par soixante-dix départemens; dix-huit ont annoncé n'avoir fait aucune vente, et onze seulement sont en retard de répondre.

Le nombre des articles vendus en exécution de la loi du 27 brumaire est de neuf cent cinquante-neuf.

La mise à prix ou l'estimation étoit de . . . . 10,093,986 f. 85 c.

Le prix des adjudications est de 113,548,574 f. 99 c.

Ces résultats sont donnés par soixante-deux départemens; dix-huit n'ont rien vendu suivant ce mode, et dix-huit n'ont point encore fait connoître leurs opérations.

Enfin, les apperçus fournis portent la valeur approximative des biens qui restent à vendre, à environ . . . . 348,000,000 fr.

Le président du Directoire exécutif,

Signé, BARRAS.

Par le Directoire exécutif :

Le secrétaire-général, *signé*, LAGARDE.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Germinal an 7.

